

66 % de la cotisation syndicale sont reversés sous forme de crédit d'impôt (même avec le prélèvement à la source)
 Pour les nouveaux adhérents la cotisation est égale au nombre de mois restant dans l'année civile.
 Règlement par chèque ou virement bancaire (*nous demander le RIB*).
 Il est possible de régler en plusieurs fois (10 maximum) et de nous indiquer à quelle date vous souhaitez être débité.

ECHELONS :		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PROFESSEURS DES ECOLES CLASSE NORMALE :												
	année	117 €	122 €	132 €	139 €	145 €	154 €	163 €	178 €	188 €	201 €	214 €
	mois	9,8 €	10,2 €	11 €	11,6 €	12,1 €	12,8 €	13,6 €	14,8 €	15,7 €	16,8 €	17,8 €
PROFESSEURS DES ECOLES HORS CLASSE :												
	année	165 €	186 €	197 €	208 €	223 €	236 €	250 €				
	mois	13,8 €	15,5 €	16,4 €	17,3 €	18,6 €	19,7 €	20,8 €				
INSTITUTEURS :												
	année				126 €	129 €	131 €	134 €	141 €	147 €	155 €	172 €
	mois				10,5 €	10,6 €	10,8 €	11,2 €	11,8 €	12,3 €	12,9 €	14,3 €
SANS SALAIRE (M1, dispo, congé parental...)		30 €										
AVS-AESH :		80 €										
RETRAITES :		97 €										
Ajouter :												
Directeurs : 2 à 4 classes : +8 € 5 à 9 classes : +12 € 10 classes et + : +15 € - PEMF : +12 €												
Couples : retrancher 15 € sur le total des 2 cotisations												
Enseignants à mi-temps : ½ cotisations Enseignants à temps partiel x % : cotisation x %												

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

à retourner au : **SNUDI-FO 89 - 7, rue Max Quantin BP 231 - 89004 AUXERRE Cedex** - chèque à l'ordre du SNUDI-FO
 ou par mail à snudifo89@gmail.com - pour régler par virement

Nom : Prénom :

Fonction : Echelon

Etablissement d'exercice (adresse) :

Adresse personnelle :

Téléphone (portable): _____ E-mail :

Montant de la cotisation : Date : Signature :

